

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 1 février 2024, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 26 janvier 2024

Sous la présidence de **Mme Dominique MARTIN-LAVAL**

Présents :

Mme Christine DAUZATS, Mme Michelle MALLARD, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M. Patrick BARDY, Mme Anne-Marie BONNERY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, M. Jean-Claude PUCHE

Absents :

M. Bertrand MALQUIER, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Monique PIERRE

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS M22 AU 01/01/2024

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Budget M22 du Centre communal d'action sociale, Considérant qu'il y a lieu d'arrêter le tableau des effectifs pour l'année 2024 afin de tenir compte des ajustements suivants :

- Avancements de grade et promotions internes suite à la campagne d'avancement 2023,
- Modification de grade d'agents dans le cadre de la mise en application du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations),
- Départs à la retraite et mutations,

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2024.

Je vous propose :

- d'adopter le tableau joint, qui prévoit de fixer l'effectif emplois nécessaire au fonctionnement des services ;
- de charger Monsieur le Président, ou son représentant légal dûment désigné, d'exécuter la présente délibération et de signer tout document de type administratif, technique ou financier relatif à ce dossier.

- 9 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.


Acte certifié exécutoire par
Publication le : 09/02/2024
Réception par la sous-préfecture
de Narbonne, le : 09/02/2024
(si transmission prévue par les textes)
Pour le Président du CCAS
de Narbonne et par délégation



Date de publication
sur Internet :

09 FEV. 2024


Bertrand MALQUIER
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le



ID : 011-261100234-20240201-2024003-DE

ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL AU 01/02/2024**

ETAT DU PERSONNEL CCAS M22 au 01/02/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché Territorial	A	1		1			0
Rédacteur Territorial Principal 1 CL	B	1		1	0,7		0,7
Rédacteur	B	1		1		0,7	0,7
Adjoint administratif territorial	C	2		2	1		1
Adjoint administratif territorial principal 1ere classe	C	5		5	4,2		4,2
Adjoint administratif territorial principal 2eme classe	C	1		1	1		1
	Total	11	0	11	6,9	0,7	7,6
FILIERE SOCIALE (d)							
Agent social territorial	C	35	46	81	38,2	29,09	67,29
Agent social territorial principal de 2 Cl	C	18	3	21	17,9		17,9
Agent social territorial principal de 1 Cl	C	5		5	5		5
	Total	58	49	107	61,1	29,09	90,19
TOTAL GENERAL		69	49	118	68	29,79	97,79